

**MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE  
MARCHÉ À BONS DE COMMANDE**

**CONSULTATION POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS DE SONORISATION  
ET D'ECLAIRAGE D'ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS  
PAR LA VILLE DE COMMERCY**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 26 mars 2021 à 12 h 00**

**Pouvoir adjudicateur :** Commune de Commercy  
Château Stanislas 55200 Commercy  
Tél. : 0329910218

**Objet de la consultation :** sonorisation et éclairage d'événements organisés par la Ville de Commercy

**Cadre de la consultation :** La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, définie à l'article L2123-1 et R2123 du Code de la commande publique.

**Ordonnateur :** Monsieur Jérôme LEFEVRE, Maire de Commercy.

**Comptable public assignataire des paiements :** Monsieur le Trésorier de Commercy

**Interlocuteur :** Monsieur David NURENBERG, Directeur de l'Animation et de la Promotion du territoire, Tel : 03 29 91 75 54 [dnurenberg@commercy.fr](mailto:dnurenberg@commercy.fr)

# SOMMAIRE

**Préambule** - Cadre acte d'engagement

Article 1 : Présentation du projet

Article 2 : Expression du besoin

Article 3 : Modalités financières

Article 4 : Règlement de la consultation

Article 5 : Prix

---

**Préambule - Cadre acte d'engagement**

---

**Contractant**

<input type="checkbox"/> <b>Je soussigné,</b>	<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique</i>												
Nom et prénom													
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :													
Domicilié à													
Téléphone													
Télécopie													
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société :													
Au capital de :													
Ayant son siège à :													
Téléphone													
Télécopie													
N° d'identité d'établissement (SIRET) :													
N° d'inscription (SIREN)													
<input type="checkbox"/> au répertoire des métiers <b>ou</b>													
<input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :													

**Joindre un RIB**

Code APE : .....

Code NAF : .....

<input type="checkbox"/> <b>Nous soussignés,</b>	<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement</i>									
<b>Cotraitant 1</b>										
Nom et prénom										
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :										
Domicilié à										
Téléphone										
Télécopie										
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société :										
Au capital de :										
Ayant son siège à :										
Téléphone										
Télécopie										
N° d'identité d'établissement (SIRET) :										
N° d'inscription (SIREN)										
<input type="checkbox"/> au répertoire des métiers <b>ou</b> <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :										

Code APE : .....  
Code NAF : .....

<b>Cotraitant 2</b>	
Nom et prénom	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à	
Téléphone	
Télocopie	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société :	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Téléphone	
Télocopie	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription (SIREN)	
<input type="checkbox"/> au répertoire des métiers <b>ou</b> <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

Code APE : .....

Code NAF : .....

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire

Après avoir pris connaissance des clauses administratives et techniques particulières et des documents qui y sont mentionnés.

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à l'article 4.3 du présent CCP

Nous nous engageons sans réserve, en tant que prestataires groupés solidaires, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise est le mandataire des prestataires groupés solidaires.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si le marché est attribué dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint

Après avoir pris connaissance des clauses administratives et techniques particulières et des documents qui y sont mentionnés.

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à l'article 4.3 du présent CCP

Nous nous engageons sans réserve, en tant que prestataires groupés conjoints, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'entreprise est le mandataire des prestataires groupés conjoints.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si le marché est attribué dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que titulaire unique

Après avoir pris connaissance des clauses administratives et techniques particulières et des documents qui y sont mentionnés.

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à l'article 4.3 du présent CCP

Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si le marché est attribué dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

## Article 1 | Généralités

### 1.1) Porteur de projet

Ville de Commercy  
Château Stanislas - BP 90081  
55200 Commercy

### 1.2) Présentation de la ville

Commercy est une sous-préfecture de département de la Meuse, membre de la Communauté de Communes Commercy-Void-Vaucouleurs et se situe au centre de la région Grand Est. Un de ses atouts est la richesse de son patrimoine et plus particulièrement le Château de Stanislas.

La municipalité développe une politique visant à renforcer l'attractivité du territoire en valorisant son patrimoine architectural et naturel.

Porte d'entrée du Parc National de la Région Lorraine, la Ville de Commercy est l'un des 100 plus beaux détours de France.

A ce titre, la Municipalité a souhaité organiser des événements populaires.

### 1.3) Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet le transport, la fourniture, la diffusion, la pose et la dépose de matériels de sonorisation et d'éclairage pour des événements organisés par la Ville de Commercy du 1er juin 2020 au 31 mai 2021.

### 1.4) Forme du marché

Le présent marché est un marché de prestations de service.

### 1.5) Pièces constitutives du marché

Le dossier de consultation comprend un document unique :

- Le cahier des clauses particulières valant acte d'engagement **à compléter, dater et signer**, (à défaut de complément, l'offre sera réputée irrecevable),
- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services (C.C.A.G - F.C.S.) approuvé par arrêté du 19 janvier 2009 (non joint).

### 1.6) Durée du marché - durée de validité

La durée de validité du marché est de 1 an.

### 1.7) Pénalités

Le non-respect du présent CCP donne lieu à des pénalités à hauteur de 100 € par matériel non livré, par dérogation à l'article 14.1.1 du CCAG FCS.

Cette pénalité n'est pas due :

- si le retard est imputable au maître d'ouvrage,
- en cas de force majeure,

## Article 2 | Expression du besoin

### 2.1) Les manifestations concernées

Le prestataire devra fournir, installer et déposer le matériel de sonorisation et de lumière pour les 15 événements suivants. Toutefois cette valeur peut évoluer de plus ou moins 4 dates :

- Conservatoire : 4 spectacles,
- Été chez Stan : 7 événements,
- Fête de la musique,
- Forum des associations,
- Manifestations exceptionnelles : 2

### 2.2) Le besoin par manifestation

Pour information, des fiches techniques de 2020 sont fournies en annexe.

## Article 3 | Modalités financières

### 3.1) Caractéristique du prix

Le prix par article est ferme et non révisable sur la durée du marché. Le prix est réputé comprendre toutes les charges y compris fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations objet du présent marché.

### 3.2) Facturation par le titulaire du marché

Chaque événement fera l'objet d'une commande spécifique au regard du cahier des charges et donc un paiement.

Les factures afférentes aux paiements seront établies en un original portant, outre les mentions légales, les indications suivantes : - Le nom du marché - le nom et adresse du créancier ; - le numéro du compte bancaire ou postal - la fourniture livrée ; - le taux et le montant de la TVA ; - le montant HT et TTC de la prestation facturée - la date de facturation ;

La facture devra parvenir sur le portail CHORUS à l'adresse suivante :  
chorus-portail-pro.finances.gouv.fr

**Le SIRET de notre structure publique - Ville de Commercy - est le  
suivant : 21550122200016**

Dispositions applicables en matière de facturation électronique :

L'ordonnance du 26 juin 2014 définit le calendrier d'obligation de facturation électronique pour les émetteurs de factures à destination de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics respectifs :

1er janvier 2019 : obligation pour les petites et moyennes entreprises (de 10 à 250 salariés)

1er janvier 2020 : obligation pour les très petites entreprises (moins de 10 salariés)



Le dépôt, la transmission et la réception des factures électroniques sont effectuées exclusivement sur le portail de facturation Chorus Pro. Lorsqu'une facture est transmise en dehors de ce portail, la personne publique peut la rejeter après en avoir rappelé cette obligation à l'émetteur et l'avoir invité à s'y conformer.

La date de réception d'une demande de paiement transmise par voie électronique correspond à la date de notification du message électronique informant l'acheteur de la mise à disposition de la facture sur le portail de facturation (ou, le cas échéant, à la date d'horodatage de la facture par le système d'information budgétaire et comptable de l'État pour une facture transmise par échange de données informatisé).

### **3.3) Mode de règlement**

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours fin de mois à compter de la date de la facture.

En cas d'annulation de la prestation par la Collectivité Territoriale pour tout motif impérieux lié à la crise sanitaire, aucune indemnisation n'est prévue par la Ville.

## **Article 4 | Règlement de la consultation**

### **4.1) date limite d'envoi des offres**

Les offres devront être envoyées au plus tard le vendredi 26 mars 2021 à 12h à l'adresse suivante :

Ville de Commercy  
Château Stanislas - BP 90081  
55200 Commercy

ou par mail à : [dnurenberg@commercy.fr](mailto:dnurenberg@commercy.fr)

### **4.2) Interlocuteurs**

Toutes questions relatives à cette consultation est à adresser à Monsieur David NURENBERG, Directeur de l'Animation et de la Promotion du territoire, par mail à [dnurenberg@commercy.fr](mailto:dnurenberg@commercy.fr)

### **4.3) Contenu des candidatures**

**PIECES N°1 : Le formulaire D.C.1\* complété.**

(\*) – il est recommandé de compléter un formulaire DC1 commun au groupement. Toutefois la fourniture de plusieurs DC1 sera admise dès l'instant que le mode de présentation en groupement est indiqué.

**PIECE N°2 : Le formulaire D.C.2 et attestations annexes**

**PIECE N°3 : copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire**

#### 4.4) Contenu des offres

- 2 références
- 1 mémoire méthodologique, reprenant les solutions techniques proposées, moyens humains et ressources mis à disposition,
- grille tarifaire des produits demandés ou similaires,
- attestation sur l'honneur que le candidat est à jour de ses cotisations patronales et fiscales,
- extrait Kbis de moins de 3 mois,
- attestation de responsabilité civile

#### 4.5) critères de sélections

- prix : 60%
- mémoire méthodologie, reprenant les solutions techniques proposées, moyens humains et ressources mis à disposition, 5 références sur les 2 dernières années : 10%
- possession du label « prestataires de services du spectacle vivant » : 30 %

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier avec les 3 candidats présentant la meilleure offre au regard des critères énoncés ci-dessus.

## Article 5 | Prix

Les prix des fournitures faisant l'objet du présent marché sont des prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées, **les prix ci-dessous sont donc des prix contractuels.**

**Compléter le Détail Estimatif Quantitatif (non contractuel, destiné au jugement des offres) ci-dessous :**

## 5.1) Offre de prix

Matériel * *merci de renseigner la référence du produit proposé	Quantité estimée**	Prix unitaire HT	Montant Total HT
<b>Diffusion façade + retours scène</b>			
Enceinte façade/retour 300W - réf :	13		
Enceinte façade/retour 600w - réf :	6		
Enceinte Hi/Mid + Bass 1,5kW - réf :	22		
Enceinte polyvalente coaxiale 15"+1,5" - réf :	47		
Pied P=20kg H=2,00m - réf :	8		
Powersoft amplificateur 4 x 2500W Dante - réf :	14		
Rack d'amp. 2/4 ALPHAE - réf :	10		
Rack d'amplification NEXO 4 x 1 - réf :	5		
Sub-bass NEXO 2 x 15 - réf :	4		
<b>Régie + plateau</b>			
Console mixage 10 in/2 aux usb - réf :	1		
Console numérique 16in/8out - réf :	4		
Console numérique 32in/16ou - réf :	7		
Ensemble HF EW300G3 serre tête - réf :	2		
Ensemble hf main Sennheiser EW300G3 - réf :	5		
HP ProBook 645 G4-14# FHD AMD Ryzen 8 - réf :	1		
Kit 10 micros/ DI + pieds + cablage - réf :	3		
Kit 16 micros/ DI + pieds + cablage - réf :	6		

Matériel * *merci de renseigner la référence du produit proposé	Quantité estimée**	Prix unitaire HT	Montant Total HT
Kit 24 micros/ DI + pieds + cablage - réf :	2		
Multipaire audio 16 in / 6 out 30 m - réf :	12		
Multipaire audio 8 out / 30 m - réf :	6		
Plateau praticable 2 x 1 m/750 kg m <sup>2</sup> Prolyte - réf :	4		
<b>Matériel lumière</b>			
Armoire tri 32A / 6 x 16 A - réf :	12		
Barre de couplage pied éclairage - réf :	10		
Blinder 2x PAR36 DWE 650W - réf :	4		
Bloc puissance 4 x 1 Kw / 16A - réf :	1		
Gradateur numérique 12 circuits 10A - réf :	5		
Lyre MARTIN Mac 700 Profile - réf :	4		
Machine à brouillard Dmx - réf :	6		
Mini Beam IR-FC + blanc 7x5w-10° - réf :	16		
Pendrillon H3,00m/L4,00m - réf :	10		
Pied de levage H 2,50m 70 kg - réf :	11		
Pied de levage H 4,00 80kg - réf :	14		
Pied élévateur ASD H 4,70m - réf :	2		
Proj plan convexe 1kW 8° -63° /LC - réf :	23		
Projecteur découpe 1000w 28° -54] - réf :	3		
Pupitre 6CH DMX contoleur - réf :	2		

Matériel * *merci de renseigner la référence du produit proposé	Quantité estimée**	Prix unitaire HT	Montant Total HT
Pupitre Lightcommander 24/48 - réf :	8		
Rampe 10 lampes 220v/75w Dmx - réf :	12		
Rush Par 12 x 10 W / RGBW / Zoom - réf :	72		
SLIMKOLOR 7 x 10 W RGBW/A/UV - réf :	5		
Stroboscope / Dmx - réf :	1		
Support enceinte audia diamètre 35/40 kg - réf :	4		
<b>Personnel + transport</b>			
Assistant son - réf :	5		
Technicien éclairage - réf :	6		
Technicien son - réf :	13		
Transport - réf :	12		

\*\*sur la base de l'édition 2019/2020

En conséquence le montant maximal du marché s'élève à : **(reporter le montant prévisionnel du détail estimatif quantitatif)**

Montant HT (en chiffres) : .....

Montant HT (en toutes lettres) : .....

TVA au taux de : 20,00% : .....

Montant TTC (en chiffres) : .....

Montant TTC en toutes lettres : .....

#### Intérêts moratoires

Le défaut de paiement dans le délai fixé par le marché donne droit au titulaire à des intérêts moratoires, calculés depuis l'expiration dudit délai jusqu'au jour du paiement, et à l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

#### Modalités de révision des prix

Les prix restent fermes durant le délai d'exécution du marché.

### 5.2) Litiges

La juridiction compétente pour connaître des litiges nés de l'exécution du présent marché sera, conformément aux dispositions de l'article R 312-1 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Nancy.

### 5.3) Constitutions garanties financières

Il n'est pas demandé au prestataire de fournir une garantie financière.

### 5.4) Dérogations

Il est dérogé :

- A l'article 14.1.1 du CCAG FCS par l'article Pénalités

---

#### VISAS

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A ....., le .....

A Commercy, le

Le Titulaire  
ou les entreprises en cas de groupement

Le pouvoir Adjudicateur (signature)

(« Lu et accepté » avec signature et cachet)